

L'info-Fassett

Décembre 2020



Mot du maire

Ouf! Quelle année nous avons passée!!! Comment ça va chez vous? J'espère que vous vous portez bien malgré le contexte de la pandémie qui perdure depuis plus de 9 mois. Selon les informations que je possède, il semble que Fassett s'en tire relativement bien. Pour moi, cela représente un indicateur que chacun d'entre nous prend au sérieux l'application et le respect des mesures sanitaires de la Santé Publique. Avec la venue prochaine d'un vaccin, j'ai la croyance que le meilleur est à venir. Ensemble, ne lâchons pas, et ce, malgré le fait que **notre MRC soit en zone rouge depuis le 17 décembre**. Je vous invite donc à respecter les nouvelles règles qui nous sont imposées, particulièrement d'éviter les rassemblements.

Malgré une équipe restreinte au sein du conseil (deux postes de conseillers vacants), nous sommes à pied d'œuvre jour après jour pour assurer le suivi des opérations et des différents dossiers en cours. De plus, samedi le 21 novembre dernier, le conseil et la direction ont tenu une journée de travail afin de faire le point sur les réalisations des dernières années. Lors de cette journée, nous avons d'identifier les cibles à prioriser pour la prochaine année ainsi que les années subséquentes.

Au cours des derniers mois, nous avons constaté la venue de plusieurs nouveaux résidents au sein de notre municipalité. Au nom du conseil, de la direction et de tous les employés, nous leur souhaitons la bienvenue. J'espère avoir bientôt l'occasion de vous rencontrer.

Cette année le souper des fêtes du conseil, de la direction, des employés, de l'équipe du service des incendies ainsi que des bénévoles a été évidemment annulé. Je tiens tout de même à les remercier pour leur dévouement, leur engagement et leur volonté à servir notre municipalité. Ce sont des gens engagés qui ont à cœur notre municipalité. Leurs contributions visent à rendre des services sécuritaires et de qualité pour tous les résidents de Fassett. En mon nom, au nom du conseil et au nom de tous les résidents, je vous en remercie grandement. Malgré que cette période des fêtes ne sera pas comme les autres, je vous souhaite du bonheur en vivant le moment présent et surtout la Santé pour les années qui viennent. Prenez soin de vous, prenez soin des autres, en respectant les règles sanitaires prescrites. On va s'en sortir! Au plaisir de se croiser prochainement...

Votre maire

François Clermont

Sondage – Camp de jour : à la recherche de jeunes pour combler des places à Montebello

La municipalité de Montebello offre la chance à des jeunes de notre municipalité de pouvoir s'inscrire à un camp de jour estival en 2021. Le camp de jour est organisé par le comité des loisirs de Montebello.

Nous aimerions donc savoir si vous êtes, comme parents, intéressés à potentiellement inscrire votre enfant à ce camp de jour ? Vous pouvez communiquer avec Cindy Turpin à la municipalité pour nous faire part de votre opinion.

Un sondage sera également réalisé sur la page Facebook de la municipalité afin de recueillir les commentaires des gens.

Adhésion au Ski de la Seigneurie pour l'hiver 2021 – Venez chercher votre passe !

Bonne nouvelle ! Nous avons renouvelé notre adhésion au ski de la Seigneurie pour la prochaine saison hivernale. Vous pouvez dès maintenant prendre un rendez-vous avec le bureau de la municipalité pour venir chercher votre laissez-passer.

Ce laissez-passer donne accès à plus de 80 km de pistes de ski de fond situées sur le golf du château Montebello et à Kenauk-Nature. Vous pouvez également louer gratuitement un équipement complet de ski à la boutique du château Montebello (skis, bâtons, souliers).

Fermeture des bureaux de la municipalité durant la période des fêtes

Veillez noter que le bureau de l'administration sera fermé et que les employés seront absents pour la période du 24 décembre au 4 janvier inclusivement. On se revoit donc en janvier 2021!

Lac-à-l'épaule – 21 novembre 2020

Le conseil municipal ainsi que la directrice générale ont organisé une journée de travail le 21 novembre dernier. Lors de cette journée, nous avons fait une revue des accomplissements réalisés depuis novembre 2017 et nous avons mis en perspective nos priorités à court terme pour notre municipalité. Ce fut une excellente journée dans laquelle chaque personne a fait part de ses idées aux autres membres présents. Il y a encore du travail à faire dans notre municipalité et le conseil compte y participer.

Fête des enfants

Merci au comité des loisirs pour la réalisation de la fête des enfants dans des circonstances différentes en 2020. Ce fut une excellente idée et beaucoup d'enfants étaient très heureux !



Arbre de Noël

Vous avez sûrement constaté l'arbre de Noël récemment installé à la colonne Morris !

On aimerait remercier Josiane Charron, Jacques et Jeff Larente pour l'installation de l'arbre. Nous aimerions également remercier *Les entreprises Faubert* qui collaborent avec la municipalité pour ce projet. Finalement, merci à Simon Lavergne qui c'est joint à la réalisation du projet.

Règlement sur le bois de chauffage

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR DE BOIS DE CHAUFFAGE

- a) L'entreposage extérieur de bois de chauffage est autorisé aux conditions suivantes:
- b) le bois de chauffage entreposé sur un terrain doit être exclusivement pour l'usage de l'occupant du bâtiment et il ne peut être fait commerce de ce bois;
- c) tout le bois entreposé doit être proprement empilé et cordé;
- d) l'entreposage extérieur du bois doit avoir les dimensions maximales suivantes:
 - une hauteur de 1,21 m, une largeur de 81,28 cm et une longueur de 2,43 m;
- e) l'entreposage du bois de chauffage ne doit obstruer aucune fenêtre, porte, issue et se faire uniquement dans la cour arrière.

Déneigement des entrées privées

Nous souhaitons vous rappeler qu'il y a un règlement dans notre municipalité qui stipule que les citoyens ne peuvent se « départir » de leur neige en provenance de leur cour ou de leur terrain privé en poussant cette dernière dans les voies publiques. Bref, nous ne pouvons pas jeter la neige de notre entrée directement dans la rue.

Merci de votre compréhension.

******* INFO DERNIÈRE HEURE *******

Prendre note que les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque sont fermés au public depuis le 17 décembre et jusqu'au 10 janvier. Nous prendrons les messages téléphoniques et répondrons à nos courriels dans les meilleurs délais. Pour toute urgence, merci de contacter notre Directeur des travaux publics au 819-743-1489.